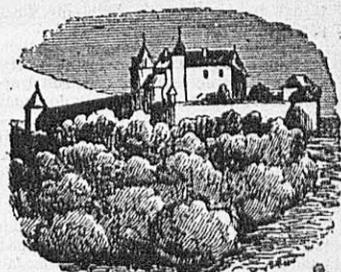




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle.

ABONNEMENTS

Suisse 1 an Fr. 6.—
 » 6 mois » 3.—
 Etranger 1 an » 10.—
 » 6 mois » 5.50
 payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

HORAIRE BULLE ROMONT: BULLE arr. 9⁰⁸ 11⁵⁵ (d. j. f. 14³²) 15²⁵ 20⁰⁷. BULLE, dép. 6¹⁵ 10⁰¹ (10¹⁷) 13¹² 17⁵⁰

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.
 Suisse 25 »
 Etranger 30 »
 Annonces mortuaires
 et rétractations 30 »
 Réclames 50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1^{er} étage).

Petite Revue.

ETRANGER

FRANCE. — M. Poincaré sur le pavois.
 — Le ministre Herriot était un défi à l'opinion publique. La Chambre en a fait justice sans tarder. La chute de M. Herriot fut lamentable autant que profonde. Il lui fallait une inconscience rare, unie à un orgueil démesuré, à moins qu'il ne faille parler seulement que de vanité pour prétendre réparer lui-même les désastres qu'il avait causés; il en aurait ajouté. Pour le renverser, il n'a pas fallu de grands efforts: il s'est effondré par lui-même.

Le président de la République qui avait pris, en appelant M. Herriot, de si graves responsabilités, et dont l'inspiration fut si mauvaise, s'est enfin décidé pour la solution qui s'imposait. Il a appelé M. Poincaré, le grand homme d'Etat qui présidait déjà aux destinées nationales quand les Allemands envahirent le territoire, menaçèrent Paris, assaillirent Verdun et qui, pendant cinq longues années de guerre, de souffrances, sut se montrer digne de sa mission et conquérir l'estime et la reconnaissance de la nation.

A 9 heures, M. Poincaré a commencé ses consultations et, à 13 heures 35, il pouvait informer M. Doumergue que son œuvre était sur pied.

Voici quelle est la composition du Ministère Poincaré:

| | |
|---|----------------------------|
| Présidence du conseil, Finances et Régions libérées | MM. Raymond Poincaré, sén. |
| Justice et Alsace-Lorraine | Louis Barthou, sénateur |
| Affaires étrangères | Aristide Briand, député |
| Intérieur | Albert Sarraut, sénateur |
| Guerre | Paul Painlevé, député |
| Marine | Georges Leygues, député |
| Instruction publique | Edouard Herriot, député |
| Travaux publics | André Tardieu, député |
| Commerce | M. Bokanowski, député |
| Agriculture | Queuille, député |
| Colonies | Léon Perrier, sénateur |
| Pensions | Louis Marin, député |
| Travail | André Fallières, député. |

Le nouveau cabinet comprend six anciens présidents du conseil: MM. Poincaré, Herriot, Painlevé, Briand, Barthou et Georges Leygues.

Voici les groupes parlementaires auxquels les membres du nouveau gouvernement sont inscrits:

Sénateurs: MM. Poincaré et Barthou, Union républicaine. M. Léon Perrier, Gauche républicaine démocratique. On peut considérer que c'est à ce groupe, qui correspond au groupe radical-socialiste de la Chambre, que M. Albert Sarraut, élu dimanche sénateur de l'Aube, se fera inscrire.

Députés: MM. Briand et Painlevé, groupe des républicains socialistes.

MM. Herriot et Queuille, groupe radical et radical-socialiste.

M. Bokanowski, groupe de la Gauche républicaine démocratique.

M. Georges Leygues, groupe des républicains de gauche.

M. André Fallières, groupe de la gauche radicale. M. Louis Marin, groupe de l'Union républicaine-démocratique.

M. Tardieu n'est inscrit à aucun groupe.

M. Poincaré a réalisé un cabinet de très large union nationale, où tous les partis sont représentés, sans tenir compte du dosage parlementaire. Il a formé sans tenir compte des préférences des uns et des autres, et sans s'arrêter aux suggestions qu'on lui faisait. Plein d'optimisme pour l'œuvre future, à quel'un qui disait: «Vous avez constitué le grand ministère», M. Poincaré a répondu: «Ma foi, je crois que vous pouvez l'appeler ainsi». Souhaitons que cette belle confiance puisse se maintenir dans les futures batailles et gagner la nation toute entière.

En attendant, voilà tout le Cartel à terre. Et, en vérité, depuis deux ans qu'il est au pouvoir, il a fait du beau travail. Du 11 mai 1924 au 11 mai 1926, l'indice de la vie s'est élevé de 310 à 514; le prix du pain de 1 fr. 25 à 1 fr. 95 (actuellement 2.45 l.); la viande, 9 fr. à 11 fr. 80 le kg.; le port de la lettre, de fr. 0.25

à 0.40. Les avances de la Banque de France qui s'élevaient en 1924 (en millions) à 22.800 atteignent actuellement 35.150; les billets mis en circulation ont passé (en millions) de 39.528 à 52.208. Trois impôts nouveaux ont pris pied: les impôts rétroactifs Loucheur (3 milliards); le chiffre d'affaires porté de 1 fr. 20 à 2 fr.; la taxe civique, qui produit 1 milliard; il s'est engagé dans trois aventures grosses de conséquences: la Syrie, le traité germano-russe et le Maroc (la seule dont il peut rester quelque bien pour la France).

La tâche du nouveau ministère sera essentiellement financière. C'est assez dire sa difficulté. M. de Monzie a déclaré à la Chambre qu'il n'avait plus en caisse que 150 millions pour faire vivre le pays et les besoins de la Trésorerie d'ici au 25 août s'élevaient à 1 milliard 967 millions. M. Poincaré a trop le sens des réalités pour ne pas voir que l'inflation a grandement nui au prestige et à la force de la France; il va donc chercher à stabiliser le cours monétaire. Quels seront ses moyens de lutte? C'est ce qu'il nous révélera mardi. Souhaitons-lui une Chambre favorable. Déjà se dessinent deux camps: l'interclub républicain qui a offert son dévouement au nouveau président du Conseil, groupe important de 300 membres et le parti radical-socialiste qui voit d'un mauvais œil M. Poincaré à la fois titulaire d'un portefeuille et président du ministère.

Un premier projet. — Le gouvernement a décidé de proposer à la Chambre l'augmentation des impôts indirects. Il escompte ainsi un supplément de recettes de 4 milliards.

— Le ministère poursuit l'étude du problème financier.

Angleterre. — La grève noire. — La presse anglaise admet qu'au cours de ces jours prochains le conflit des charbonnages prendra une tournure favorable. On s'attend à ce que les débats engagés hier lundi devant les deux Chambres du Parlement aboutissent à la reprise des pourparlers directs. Dans certaines régions un lent mouvement se dessine en faveur du retour au travail. Le gouvernement est invité à nouveau à examiner les propositions soumises au premier ministre. Dans les districts miniers on n'omet des critiques qu'au sujet du projet prévoyant l'institution d'un tribunal arbitral au cas où les pourparlers directs seraient sans résultat et le gouvernement fait des réserves sur la proposition d'accorder de nouvelles subventions pour le maintien des salaires d'avant-grève pendant quatre mois encore.

Pologne. — Affaire d'espionnage. — Une importante affaire d'espionnage au profit de la Russie vient d'être découverte en Pologne. Plus de 200 personnes se trouvent compromises. Des documents importants: timbres officiels, passeports, copies de documents militaires secrets de haute importance, ainsi que de grandes quantités d'armes et d'explosifs sont tombés aux mains des autorités.

Société des Nations. — La Pologne fait de grands efforts pour conquérir un siège permanent au Conseil de la Société des Nations. Ce résultat est envisagé par elle comme une condition de paix européenne, parce qu'il faciliterait la collaboration pacifique et loyale d'une part avec l'Allemagne et que d'autre côté la conclusion d'un pacte de non-agression entre la Pologne et l'Union soviétique et d'autres Etats de la même partie de l'Europe aurait une grande importance pour la paix du monde.

Amérique. — Le Sénateur Borah et l'Europe. — Dans un discours qu'il vient de prononcer, le sénateur Borah, l'un de ces trop célèbres calculateurs américains qui ne connaissent de l'homme que le rendement financier, s'en prend à l'Europe et dit: «Ceux qui, en Europe, critiquent l'Amérique devraient se souvenir que quiconque vit dans une serre chaude n'a pas le droit de jeter la pierre aux autres».

On nous traite d'usuriers, dit-il, mais l'Angleterre a reçu, du fait de la guerre, 300 millions de mètres carrés de territoire, tandis que nous n'avons rien accepté.

Statistique des cultures du 9 juin 1926.

Rappelons, pour commencer, que la statistique des cultures de 1926 est la troisième de ce genre en Suisse. La première enquête des cultures eut lieu au commencement de juillet 1917; aux termes de l'arrêté fédéral, cette enquête devait fournir des renseignements exacts au point de vue du ravitaillement indigène en denrées alimentaires et servir de base pour toutes les mesures économiques que les autorités seraient appelées à prendre en vue d'augmenter la production végétale.

La deuxième statistique fut fixée pendant l'été 1919, d'un côté, en prévision du rationnement des pommes de terre et, d'autre part, dans l'intérêt d'un meilleur rationnement du pain.

Nous donnons ci-après les résultats, par culture et en hectares seulement, des 3 statistiques des cultures dans le canton de Fribourg.

La comparaison est intéressante et fait constater, pour certaines cultures, des différences considérables d'une enquête à la suivante.

| Genres de cultures | 1926 | 1919 | 1917 |
|----------------------------|----------|----------|----------|
| CÉRÉALES | hectares | hectares | hectares |
| Blé d'automne | 5.708 | 4.610 | 4.111 |
| Blé de printemps | 850 | 332 | 295 |
| Seigle d'automne | 1.128 | 1.142 | 961 |
| Seigle de printemps | 89 | 40 | 83 |
| Epeautre | 34 | 43 | 38 |
| Métel | 1.468 | 2.073 | 1.646 |
| Orge | 252 | 315 | 344 |
| Avoine | 1.997 | 1.895 | 2.378 |
| Engrain et froment amidon. | 20 | 5 | 37 |
| Total des céréales: | 11.052 | 10.501 | 9.893 |

| FRUITS A GOUSSES | 1926 | 1919 | 1917 |
|-----------------------------|------|------|------|
| Pois | 160 | 91 | 95 |
| Haricots | 71 | 68 | 65 |
| Total des fruits à gousses: | 231 | 159 | 160 |

| PLANTES SARCLÉES | 1926 | 1919 | 1917 |
|----------------------------|-------|-------|-------|
| Pommes de terre | 4.120 | 3.768 | 3.941 |
| Botteraves fourragères, | | | |
| choux-raves | 555 | 378 | 488 |
| Botteraves sucrières | 342 | 18 | 35 |
| Raves | 12 | 22 | 33 |
| Total d. plantes sarclées: | 5.038 | 4.186 | 4.497 |

| PLANTES INDUSTRIELLES | 1926 | 1919 | 1917 |
|---------------------------------|------|------|------|
| Colza, navette et pavot | 15 | 86 | 44 |
| Lin, chanvre, chloécée | 1 | 22 | 3 |
| Tabac | 4 | 117 | 116 |
| Total d. plantes industrielles: | 20 | 225 | 163 |

Voici, pour chaque district, la surface des principales cultures:

Céréales: Broye, 2732 hectares; Singine, 2375 h.; Lac, 2015 h.; Sarine, 1906 h.; Glâne, 1393 h.; Veveyse, 308 h.; Gruyère, 260 h.

Pois: Lac, 117 hectares; Broye, 14 h.; et Singine, 11 ha.

Pommes de terre: Singine, 863 ha.; Lac, 860 ha.; Broye, 857 ha.; Sarine, 697 ha.; Glâne, 459 ha.; Gruyère, 214 ha. et Veveyse, 177 ha.

Botteraves fourragères: Broye, 222 ha.; Lac, 192 ha.; Sarine, 92 ha. et Glâne, 78 ha.

Botteraves sucrières: Lac, 218 ha. et Broye, 122 h.

Légumes: Lac, 144 ha.; Broye, 65 ha.; Singine, 66 ha.; Sarine, 64 ha.; Glâne, 45 ha.; Gruyère, 42 ha. et Veveyse, 25 ha.

Fribourg, le 21 juillet 1926.

Bureau cantonal de statistique.

Gruyères⁽¹⁾

Colline solitaire dans un cirque admirable de monts, le lieu où Gruyères élève ses vieux murs exerça une invincible attraction sur les premiers colons de notre pays. Elle connut alors des jours illustres et devint le centre de la vie bruyante de tout un peuple jovial et heureux de vivre sous la houlette. Avec les revêches Excellences, la confiance, la joie et la vie s'évanouirent. Mais ce bruit, cette animation reviennent sous une autre forme; le Gruyères qui n'a point changé voit accourir, tumultueuse, la foule hétéroclite, curieuse, bariolée de ses visiteurs.

C'est pour eux que Mme J. Courlet et M. A. Bovet, à Gruyères, viennent de publier un guide de la petite cité. Mais, est-ce un guide que ce mince fascicule, si joliment illustré? Et Gruyères n'a-t-il bien besoin d'un guide pour le visiter? Car le charme de ce vieux bourg est fait surtout d'ambiance, de souvenirs qui suin-

¹⁾ Gruyères, guide français et anglais, en vente chez Mme Courlet, dontelles et M. A. Bovet, négociant, à Gruyères; prix 1 fr.

tent au travers des murs vétustes et surgissent des pavés herbus. L'auteur si finement ironique s'y est laissé prendre. Son regard, pressé il est vrai, se promène, ou mieux, erre sans se fixer sur ces reliques du passé. Il ne détaille point: il ne fait qu'effleurer les choses; il leur laisse toute leur saveur, toute leur fraîcheur. Un mot suggère au passant de s'arrêter, de regarder cette porte monumentale, cette fontaine limpide, les groupes tragiques, assemblés autour du Christ agonisant — mais en parle-t-il? — et les mollasses si admirablement foulées sur la façade de cette maison historique, et la perle, ce château curieux aux si lourdes assises. Point de détails; quelques dates rares; peu de conseils au visiteur.

On ne sent pas le guide vulgaire qui vous montre du doigt toutes les pierres des murs ou des pavés. En le parcourant on le trouve un peu flou; on se surprend à jeter un coup d'œil vers un compagnon pour demander une explication... L'heureux guide, qui ne force pas à l'attention, qui ne vous retient pas malgré vous; l'heureux guide que les gens de sens artistique aimeront pour cela.

D'ailleurs, des gravures fort jolies et très bien choisies agrémentent ces pages; et la bonne vieille au regard si naïf et à la lèvres malicieuse, qui nous introduit dans la vieille ville et qui semble répondre à notre interrogation sur le passé de l'ancien chef-lieu, me paraît bien avoir été l'inspiratrice des quelques pages de ce trop mince guide.

Ajoutons que sous sa séduisante couverture se cache une mise au point très nette; beau papier, impression et disposition parfaites. La seconde partie du livret comprend la traduction en anglais du guide français, mettant ainsi cette brochure au service des nombreux touristes d'outre-Manche qui visitent notre contrée.

La Garde Républicaine.

Puisque plusieurs Bullois viennent de rentrer enthousiasmés du concert donné par la célèbre musique de la Garde Républicaine, le moment nous semble bien choisi pour donner quelques détails sur ce corps glorieux qui a la sympathie de Paris et qui la mérita au cours d'un beau passé par sa tenue, son tact et sa conduite.

Elle fut créée en 1750, sous le nom de *Garde de Paris*, pour assurer la surveillance des quais et des ponts; elle changea onze fois de noms et d'effectif, parfois même d'attributions. Ce n'est que le 16 mai 1848 qu'un décret institua enfin une garde républicaine parisienne qui devint, le 10 mars 1871, la Garde républicaine.

Au cours de nombreuses journées sanglantes, elle fut chargée de maintenir ou de rétablir l'ordre dans Paris et s'acquitta glorieusement de sa difficile mission.

Le 5 juillet 1832, lors des troubles occasionnés par l'entournement du général Lamarque, grand orateur de l'opposition à la Chambre, de véritables combats éclatèrent dans plusieurs quartiers de la capitale et Paris eut été livré à l'insurrection sans la brillante intervention de la garde, qui perdit en 2 jours 22 tués et 105 blessés. Le maréchal Soult, duc de Dalmatie, ministre de la guerre, reçut du roi l'ordre de témoigner à la Garde municipale la satisfaction de Sa Majesté pour le dévouement, la fermeté et le patriotisme qu'elle n'avait cessé de montrer.

Deux ans plus tard, des soulèvements ouvriers qui éclatèrent à Lyon eurent leur contrecoup à Paris; des barricades furent élevées; la garde eut à lutter contre l'émeute. Sa brillante conduite lui valut des éloges du gouvernement.

Lors de l'insurrection du 12 mai 1839, la Garde municipale, abandonnée à ses propres forces, combattit seule et partout, en déployant constamment un courage et une intelligence au-dessus de tout élogé.

Pendant les journées des 22, 23 et 24 février 1848, la garde, faisant en vain appel à la solidarité des autres troupes, fut presque seule exposée à la fureur populaire et tomba, fidèle à sa mission.

Pendant les journées de juin, la Garde républicaine eut à combattre sur de nombreux points de Paris pour la répression de l'insurrection et l'enlèvement des barricades. La lutte fut rude. La Garde républicaine, toujours fidèle aux traditions du devoir et de l'honneur, assura le salut de la patrie française.

Au moment, enfin, de l'insurrection communiste de 1871, la garde concourut au maintien de l'ordre jusqu'à la retraite du gouvernement. Après l'évacuation de Paris, 37 gardes, dont le monument se

trouve au cimetière de Belleville, furent fusillés par les Fédérés.

Hors de Paris, en marge de ses attributions essentielles, ses états de service ne sont pas moins glorieux. Les noms inscrits sur son drapeau ont témoigné : quatre noms fameux de combats ou de siège.

Dantzig, d'abord, dont les grenadiers de la Garde municipale de Paris enlevèrent à la baïonnette la première redoute et où la garde reçut sa première citation à l'ordre du jour de la Grande Armée.

Quelques jours plus tard, le 14 juin, l'armée russe toute entière fonce sur les troupes du maréchal Lannes. La division Depas, dont fait partie la Garde de Paris supporte le choc, et pour la deuxième fois est citée à l'ordre de l'armée.

De Poméranie, Napoléon la rappelle et l'enrôle dans le corps d'armée qu'il rassemble à Bayonne. Ce corps, placé sous les ordres du général Dupont attaque le 6 juin l'armée espagnole forte de 12.000 hommes, qui couvre Cordoue, en gardant le pont d'Alcal. La brigade Panetier, la Garde de Paris en tête, est chargée du premier assaut. L'engagement fut terrible et la garde de Paris fut citée à l'ordre de l'armée pour la troisième fois.

Elle devait l'être une quatrième fois pour la magnifique résistance qu'elle opposa aux Anglais, devant Burgos pendant 33 jours.

Non moins glorieuse fut sa conduite pendant la grande guerre. Destinée à continuer son service spécial, l'avance des armées allemandes sur le sol français amena le commandement à faire appel dans une certaine mesure à la Garde républicaine. Le 16 octobre 1914, elle était représentée aux armées de première ligne par 13 de ses officiers et 488 hommes de ses troupes, tous volontaires. A la fin de la guerre, elle avait fourni : 76 officiers et 1050 hommes, soit la totalité de ses officiers de carrière et plus du tiers de son effectif de troupe. Plus de 200 sont tombés au champ d'honneur et 165 ont été blessés. Leur vaillance et leur bravoure leur a valu : 2 croix d'officiers de la Légion d'honneur ; 44 croix de chevalier ; 80 médailles militaires, 760 citations.

C'est cette troupe qui maintient si haut sa renommée militaire et dont le rôle pacificateur dans Paris est si important pour la tranquillité de la France qui nous a envoyé sa musique, certainement la plus remarquable musique militaire de France. Et la renommée aux cent voix qui nous avait annoncé sa venue ne nous a point trompés. Elle est en train de recueillir en Suisse les mêmes lauriers et de provoquer le même enthousiasme artistique.

NOUVELLES SUISSES

Le prix du lait. — Les délégués de l'Union centrale des producteurs de lait, réunis en assemblée extraordinaire ont décidé une nouvelle baisse du prix du lait de 2 ct., à partir du 1^{er} août. On peut s'attendre à des exceptions dans les localités où les prix de détails ont déjà été baissés de plus d'un centime à partir du 1^{er} mai.

Considérant ensuite que l'introduction du bétail de boucherie est encore un danger d'introduction de fièvre aphteuse, et ne répond pas à une nécessité économique, la même assemblée prie les autorités compétentes de procéder à une interdiction d'importation de viande et de bétail.

NEUCHÂTEL. — La centenaire de La Sagne. — Le village de La Sagne a fêté le 101^{me} anniversaire de la naissance de sa respectable centenaire, Mme Marie-Louise Nicolet Mariller, née le 23 juillet 1825 à Provence (Vaud). La jubilaire est toujours en bonne santé et en possession de toutes ses facultés. Elle a été photographiée l'autre jour, avec une de ses filles, son petit-fils et la fille et la petite-fille de ce dernier : cinq générations d'une même famille, qui n'ont jamais quitté le village de La Sagne.

ARGOVIE. — Accident d'aviation. — M. Ernest Reber, étudiant à Zurich, 25 ans, a été victime d'un accident d'aviation lors d'un vol d'entraînement. Un des quatre appareils dont se composait l'escadrille tenta d'atterrir à Illfikon, près de Villmergen (Argovie), lorsque l'appareil piloté par Reber toucha d'une aile un arbre et culbuta. Le biplan a été complètement détruit. Reber a été relevé avec les cuisses brisées.

GRISONS. — Accident de montagne. — L'ingénieur italien Taveggia, de Milan s'était rendu dans le massif de la Bernina pour y entreprendre diverses ascensions. Son intention était d'escalader le piz Roseg par la face nord. Une caravane de touristes, qui avaient en vain tenté cette ascension en raison des difficultés qu'elle présente, l'avaient engagé à ne pas donner suite à son idée. Comme depuis lors on n'avait aucune nouvelle de l'ingénieur, une colonne de secours est partie de Pontresina. Elle a retrouvé le cadavre de l'alpiniste samedi matin et l'a ramené dans la vallée.

ZURICH. — Autre accident d'auto. — Près de Stäfa, une automobile a capoté mercredi soir après être descendue dans un fossé. Un des occupants de la voiture, projeté sur le sol, s'est brisé la clavicule, le conducteur, un commerçant de Zurich gisant inanimé, la poitrine défoncée. Transporté à l'hôpital, il y est décédé après de grandes souffrances.

Les accidents.

Un jeune garçon de 13 ans, fils de M. Hofmann, menuisier à Grosshöchstetten, qui s'était rendu dans le moulin sans permission fut happé par la courroie de transmission et littéralement broyé.

Vendredi matin est décédé à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds, après un mois d'atroces souffrances, un bambin de deux ans, qui avait le bas du corps entièrement brûlé après être tombé dans un seau d'eau bouillante.

A Genève, un enfant de 5 ans 1/2, Henri Grasselli, a été écrasé à la Servotte par une automobile conduite par un chauffeur d'un garage Daniel Richard. L'enfant qui se trouvait sur le trottoir voulut traverser la chaussée et vint imprudemment se jeter contre l'automobile. Le petit Grasselli appartenait à une famille de 10 enfants.

FRIBOURG

Cercle fribourgeois de Genève.

On nous écrit :

Le Cercle populaire fribourgeois de Genève avait choisi la Gruyère pour but de son excursion annuelle.

Dimanche, une joyeuse et nombreuse cohorte de nos citoyens établis à Genève, arrivèrent à Grandvillard, où nos compatriotes étaient l'objet d'une chaude réception de la part de l'Union chorale de Grandvillard. Puis, après le banquet, eut lieu dans le jardin de l'Hôtel du Vanil Noir une manifestation dont le souvenir restera gravé au cœur de tous les participants. M. Boniface Tena, président de l'Union chorale, prononça une cordiale allocution à l'adresse des visiteurs de ce jour ; il dit toute la joie de tous de recevoir le Cercle populaire au sein de la belle patrie fribourgeoise. M. le Curé Robatel prononça à son tour un émouvant discours et rappela en termes heureux son séjour dans une paroisse de Genève. M. le Curé manifesta sa joie de voir les Fribourgeois de Genève toujours fidelement attachés à la terre natale et aux traditions du pays de leurs pères. L'orateur enfin rappela quelques souvenirs historiques, et dans une brillante péroraison exhorta ses auditeurs à rester fidèles aux vertus qui font des citoyens utiles au pays. M. Gisé, au nom du Cercle populaire, adressa à son tour des paroles de remerciements aux personnes qui venaient d'exprimer si éloquemment les sentiments de l'assistance et félicita sincèrement l'Union chorale de sa chaleureuse réception. Ajoutons que l'Union chorale chanta quelques beaux chœurs et que ce fut dans la plus charmante intimité que s'envolèrent les quelques heures passées à Grandvillard par les membres du Cercle populaire qui se souviendront longtemps de leur visite dans le beau village gruyérien.

Puis ce fut le départ pour Romont, où une seconde réception était réservée au Cercle par la Fanfare de Romont, marraine du drapeau du Cercle, inauguré en 1921. La réception, aussi chaude que cordiale, eut lieu à l'Hôtel de Ville, où M. le Préfet Bondallaz, dans un discours d'une belle envolée, salua les hôtes de Genève. M. le Préfet rappela le souvenir de Philibert Berthelier, ce grand citoyen de Genève, combourgeois de Fribourg, martyr de la liberté. M. le Préfet eut encore des paroles on ne peut plus aimables pour Genève. M. Chatton, syndic de Romont, adressa également une cordiale bienvenue aux visiteurs et leur dit toute la joie de les recevoir dans la vieille cité romontoise. M. Cochard, vice-président de la Fanfare de Romont et un membre du Comité, au nom du Cercle prononça également de chaudes allocutions pour célébrer les bons rapports qui unissent la Fanfare de Romont et le Cercle populaire Fribourgeois de Genève. Puis on chanta :

M. le Préfet démontra que s'il était un orateur de la bonne école il était en outre un maître du « bel canto ». M. le syndic chanta avec le charme prenant qu'elle comporte, la belle mélodie devenue si populaire « Là-haut sur la montagne » de l'abbé Brevet, et Jacques Daleroze fribourgeois. Ce fut encore quelques instants charmants qui s'écoulèrent trop vite dans la vieille cité aux remparts, et il fallut bon gré, mal gré, songer au retour qui se fit dans l'allégresse des grands jours, par Savigny et Lausanne. Qu'il soit permis aux membres du Cercle populaire Fribourgeois de Genève, de dire ici, encore une fois, un chaleureux merci à leurs concitoyens de Grandvillard et de Romont, de leur dire surtout, qu'ineffaçable est le souvenir qu'ils ont emporté de leur joyeuse randonnée au sein de leur beau pays de Fribourg. S. G.

Effroyable accident à Morat.

— La motocyclette de M. Gustave Doleys, agriculteur à Avenches qui, avec sa femme, âgée de 30 ans, sortant de Morat, s'est jetée contre le train, à un passage à niveau caché par un contour, à 250 m. de la gare.

Les époux, qui laissent quatre orphelins en bas âge, ont été tués sur le coup. Les deux corps ont été sectionnés et sont horriblement mutilés.

La barrière n'était pas fermée. La garde-barrière, Mme Pasche, s'est évanouie. Son arrestation est imminente.

Un camion contre un arbre.

— Vendredi, à 17 heures, un camion tout neuf de la Brasserie du Cardinal de Fribourg, chargé de caisses de bière, se rendait de la Ville de Morat à la Rive. A un tournant de route au dessus du parc des bains, il a dérapé et le devant, glissant sur la pente, a butté contre un gros arbre. L'accident est dû à une fausse manœuvre du chauffeur qui, paraît-il, ne connaissait pas encore la machine. Après transbordement, le véhicule a été remonté sur la route par un autre camion. Il n'y a eu, heureusement, aucun accident de personne.

La fête cantonale fribourgeoise de gymnastique.

La ville de Romont a fait, ces jours, une belle réception aux gymnastes.

La fête a commencé le samedi matin. Un temps radieux a présidé tout au long à cette première manifestation. Nous avons suivi avec une attention soutenue les travaux de notre belle section bulloise. Ils ont été fort bons. Les conseils donnés quelques jours auparavant par les vieux membres ont porté leurs fruits. Le mérite du succès des bullois revient à

son moniteur d'abord et, ensuite, à tous les « actifs » qui se sont donnés beaucoup de peine. Bravo à tous ! La section de Broc a également présenté un beau travail, ce dont nous la félicitons sincèrement.

La petite section de Châtel-Saint-Denis a, elle aussi, exécuté son programme de manière très remarquée. Un public, assez clairsemé, a suivi le commencement des luttes, levers, sauts, etc.

L'emplacement de fête se trouvait à proximité de la gare. Il avait l'avantage d'être fort grand et aménagé judicieusement pour la présentation des travaux de concours. La cantine était d'une construction simple, mais suffisante.

La ville était richement pavoisée. A son fait une décoration, à certains endroits, de façon absolument artistique.

Nous mentionnerons quelques pylônes géants dressés à l'ouverture de la principale rue, de majestueux arcs-de-triomphe encadrés, surmontés d'écussons, de drapeaux aux couleurs cantonales, sans parler des magnifiques oriflammes qui, fixées aux fenêtres du donjon, claquaient au vent et donnaient l'impression, au loin, que Romont était en fête. Le soir, sur un podium dressé avec un art tout particulier sur la place de l'église, de nombreuses productions furent données par « L'Abeille de Lucens », les pupilles de Romont, la fanfare de Romont, la Cécilienne chœur mixte, etc.

Dimanche, de très bonne heure, les concours ont repris. Le ciel s'était voilé et de grosses traînées de nuages ne promettaient rien de bon. Un souci bien compréhensible se liait sur les physionomies des dirigeants de la fête. Heureusement, à part quelques averses intempêtes, tout se passa assez bien et l'on n'eut guère besoin de recourir à des locaux spéciaux pour y poursuivre la manifestation.

La bannière cantonale est arrivée le matin, au train de 10 h. 45, escortée par MM. James Glasson, syndic, Jules Blanc et Paul Rolle, conseillers communaux et Jules Glasson, directeur. A Bulle, où elle reposait depuis la dernière fête cantonale de gymnastique, la bannière partit au milieu des acclamations bulloises. Elle fut, à Romont, l'objet d'une réception triomphale. La locomotive du B.-R. avait été parée coquettement. A Romont, un cortège s'organisa et tous les participants se rendirent à la cantine où, — le moment était bien choisi — alors que les écluses célestes déversaient avec un zèle tout spécial leur trop-plein, M. James Glasson, syndic, au milieu de l'attention générale, prononça un vibrant discours patriotique dont voici la teneur :

Chers concitoyens de Romont,

Chers amis gymnastes,

La bannière cantonale, lien vivant des gymnastes fribourgeois, arrive aujourd'hui à une nouvelle étape. Paroille à une reine aimée qui ne peut sortir de son palais sans que ses sujets se pressent autour d'elle pour la saluer et la vénérer, la bannière des gymnastes ne se déploie jamais qu'entourée de ceux qui lui ont juré respect et fidélité. Solennellement, de trois ans en trois ans, elle sort de sa demeure mystérieuse et s'avance au milieu d'amis vers la ville qui l'attend impatiente et sympathique ; ainsi, en un voyage symbolique, cette noble bannière visite son peuple. J'ai ce jour l'insigne honneur et le pieux devoir, chers concitoyens de Romont, de vous remettre ce précieux dépôt. Je vous l'apporte avec la plus grande confiance et la plus grande joie, sachant votre patriotisme et votre amour de la gymnastique. Du reste, les acclamations qui l'ont accueillie à son arrivée dans votre cité nous sont un garant que notre confiance est bien placée.

Romont avec son fier donjon, ses beaux remparts qui lui font comme une couronne de noblesse, Romont si patriote avec son passé glorieux saura jalousement garder la bannière des Gymnastes fribourgeois.

Cet étendard, ce drapeau nous l'aimons, nous le vénérons, nous le respectons car il est aussi le symbole de la Patrie. Les sentiments d'amour et de respect que nous lui témoignons, nous les reportons sur vous, chers gymnastes. Nous vous admirons, nous admirons le noble sport de la gymnastique. Vous cultivez la santé, celle du corps, de l'âme et du cœur. Celle du corps par le travail, l'assouplissement de vos muscles, par l'endurance de vos membres ; celle de l'âme par votre fermeté, votre volonté, votre courage et votre discipline ; celle du cœur en premier lieu par votre amour sacré de la patrie, par votre camaraderie de si bon aloi et votre loyauté. Le gymnaste a toujours été et sera toujours un ardent patriote conscient de ses devoirs et de ses responsabilités, c'est le ferme soutien de notre démocratie et de nos libertés.

Fort Fier — Franc — Frais — telle est votre devise, c'est celle de tout bon Suisse.

Ces vérités élémentaires, ce beau jour nous les rappellerons avec intensité. Il m'est agréable, chers amis gymnastes, de vous les dire au nom de cette bannière dont je suis en quelque sorte l'interprète. Je suis heureux de les dire ici pour féter les bonnes relations qui unissent Bulle, la Gruyère à Romont. Permettez-moi d'emprunter à un chroniqueur un petit récit qui vous montrera que notre amitié est près de cinq fois séculaire.

En 1459, le duc de Savoie qui était indisposé contre Romont à cause d'un nommé Jacques Piat, qu'il protégeait fortement, menaça de lui enlever ses franchises. Le Comte de Gruyères, François I, prend vivement le parti de la Ville, les autres Villes et les barons en font autant. L'Avoyer Jean Gambach de Fribourg eut une conférence à Romont avec le Comte de Gruyères ; le différend fut arrangé, car Romont envoya des perdrix au duc, un bouc au bailli de Lausanne, deux brochets et une truie au Comte de Gruyères ainsi qu'au châtelain de Bulle.

Vous voyez, chers concitoyens, ce que peuvent de bons voisins. La fête de ce jour nous rappelle cette confraternité. Ces sentiments d'amitié qui nous unissent déjà alors, nous voulons les conserver intacts et les voir progresser entre nos deux districts, entre toutes les parties de notre cher canton.

Déjà tous, nous avons vibré dans un même élan patriotique au 450^{me} anniversaire de la glorieuse bataille de Morat, que la Suisse entière a célébré, il y a quelques semaines. Puis-je encore vous demander, chers amis gymnastes, lorsque dans quelques jours sonneront les cloches de vos villes ou de vos villages, quand les feux brilleront sur nos montagnes, de vous recueillir quelques instants, je vous demande, chers gymnastes, en ce soir de 1^{er} Août, de penser à votre bannière cantonale, de vous incliner et de saluer le drapeau de la Patrie en lui renouvelant vos serments d'amour et de fidélité.

La péroraison de cette perle oratoire est vivement et chaleureusement applaudie.

M. Chatton, syndic de Romont, remercie, au nom de la population, pour le grand honneur qui lui échoit de recevoir la bannière cantonale. Il assure que la ville de Romont prendra soin du drapeau qu'on lui confie pour trois ans et termine en disant : « Nous le conserverons avec amour, avec foi et avec patriotisme. » La Fanfare de Romont, sous la direction de M. Canivez, donne ensuite un morceau de circonstance et la cérémonie de la réception de la bannière cantonale est ainsi terminée.

A midi, une centaine de convives étaient réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sobrement mais délicieusement décorée.

Autour de la table d'honneur avaient pris place : MM. Romain Chatton, conseiller d'Etat, Eugène Grand, conseiller national, Paul Bondallaz, préfet, James Glasson syndic, Darbre, président de la Société fédérale, Thorin, professeur de gymnastique, de Genève, Strub, président du comité cantonal, Jules Blanc et Paul Rolle, conseillers communaux, de Bulle, Jules Glasson directeur, à Bulle, MM. les délégués du Conseil communal de Romont, les délégués de la presse, etc.

Après un repas copieux et excellent, qui fit honneur au tenancier de l'établissement précité, M. Richard Corboz, président du comité d'organisation, remplissant les fonctions de major de table, adressa quelques paroles de bienvenue à tous les participants. Il eut des remerciements particuliers à l'égard de M. Bondallaz préfet, grâce à l'initiative duquel la ville de Romont reçoit aujourd'hui les gymnastes. M. Corboz a des mots charmants pour la presse, les membres du jury, pour la population romontoise qui s'est dépensée pour donner à la Fête cantonale de gymnastique toute l'ampleur et la réussite désirables. M. Corboz voit à la prospérité de la gymnastique, à la santé du comité d'honneur, des invités et s'écrie : « Vive la patrie fribourgeoise, vive Romont ! »

Puis il donne lecture de deux télégrammes de félicitations et de vœux, dont l'un émane de M. Musy, conseiller fédéral.

M. Ed. Strub, président cantonal, remercie et félicite les promoteurs du succès de la fête de ce jour. Il profite de la présence de M. Chatton, conseiller d'Etat, pour lui dire l'espoir qu'il met en lui relativement à la pratique de la gymnastique et à son enseignement dans le programme scolaire. M. Strub souhaite, pour le bien de la cause qui lui est chère, que M. Chatton aide toujours les dirigeants de la « cantonale de gymnastique » afin que, dans un avenir prochain, l'on voie triompher de celle-ci dans notre beau canton de Fribourg.

M. Corboz appuie les paroles pleines de bon sens prononcées par M. Strub et comme lui espère que les pouvoirs publics continueront à soutenir la gymnastique chez nous.

C'est ensuite le tour de M. Darbre, président central, de parler. Il nous dit sa joie de se trouver dans cette belle famille des gymnastes fribourgeois qui peuvent être fiers de la fête d'aujourd'hui dont l'organisation est parfaite. M. Darbre nous déclare que, ayant été instituteur dans le Haut-Vully, il y a une trentaine d'années, il a aujourd'hui le plaisir de constater que la gymnastique est en voie de progrès en pays de Fribourg. Il espère que cette réconfortante constatation ira en s'accroissant ; pour cela il faut intéresser la jeunesse à la pratique de la gymnastique. M. Darbre signale qu'à la dernière fête des Sokols, à Prague, à laquelle il eut la chance d'assister, il a observé l'énorme effort fait par les Tchécoslovaques dans l'organisation des fêtes de gymnastique où la jeunesse figure en nombre important et brille d'un éclat tout particulier. M. Darbre souhaite qu'on suive chez nous les Tchécoslovaques dans cette voie ; alors nous aurons en Suisse une jeunesse belle, forte et qui fera honneur à ceux qui se dépensent pour la cause de l'enseignement et du développement de la gymnastique.

L'orateur est l'objet d'une chaleureuse ovation.

Mais, l'heure avance, on active le départ, afin de préparer le cortège. Celui-ci, organisé avec beaucoup de goût et suivi par une foule de curieux, a remporté un succès complet. Parmi les groupes spéciaux qui rencontrèrent la préférence du spectateur, il convient de mentionner : les jardiniers et jardinières, moissonneurs et moissonneuses, armailis, des gitanes bien jolies, la noce villageoise, le char de Bacchus, etc. Deux corps de musique — « Fanfare de Romont » et la « Concordia » de Fribourg — participèrent à ce défilé gracieux où la poitrine bombée, l'air martial, le gymnaste nous a donné une preuve éclatante de sa virilité. Le cortège se termina sur la place de fête où le travail fut immédiatement repris.

Vers 6 heures du soir les concours étaient terminés, sauf bien entendu les luttes qui se prolongèrent jusqu'à la tombée de la nuit après avoir subi un temps d'arrêt pour permettre aux gymnastes d'exécuter les préliminaires

général Superbe que si l sans dou noud do sura un au corp car il a nombre ment les concour

M. Cl bune et morale sionnan moïn d pliné éc la foule tional e journée exercic tats qu

1^{er} ca cienn, couronn Lucens, Toutes 3^{me} c rior) ; 2 197 41

1^{er} ca 2. Berne 3^{me} c singen, Bumpflit berg, 14 0. Horze 3^{me} c Fonds-A 143 41 ; 6. Muri, 141,90 ; 141,10 ; chen, 14 Tout

Nous nés qui 5. Ge fleux O 2. M linden Broc, 1

1. N Pierre, Denis, 9. Bus Frumer Broc, 88,50 88,50 88,50 p

6. O Edouar 87,02 p 11. V Paul, E 82,25 p 23. Gra

8. Ru Châtel- Ré Gym section fête d Elle n puisq La Vi de for ges es couple neur c

La cours tous l factio L'a lude p puis, les p forme dent c torités banni amis doubl rues s aux so mélod

A l comb cifiq bit bl la ta Conse niteu sident M. muna bullo magn dit-il

M. muna bullo magn dit-il

général. Que dire de ce spectacle? Beau! Superbe! Nous ne manquerons pas de relever que si l'ensemble fut parfait nous le devons sans doute à la haute compétence de M. Genoud dont le commandement impeccable assura un travail on ne peut meilleur. Un mot au corps de musique *La Concordia*: il le mérite car il a su nous charmer dans l'exécution de nombreux morceaux qui ont confirmé pleinement le succès qu'elle a remporté au dernier concours fédéral de musique.

M. Chatton, conseiller d'Etat, monta à la tribune et prononça un discours d'une valeur morale incontestable. Il dégagait de l'impressionnant spectacle dont il venait d'être le témoin des enseignements qu'un public discipliné écoute dans le calme le plus absolu. Puis, la foule, tête découverte, chanta l'hymne national et clôtura ainsi dignement cette fin de journée. Lundi, ce fut l'acte final: cortège, exercices généraux et proclamation des résultats que nous donnons ci-dessous:

Concours de sections. Sections fribourgeoises.

1^{re} catégorie: 1. Bulle, 143.71; 2. Fribourg-Ancienne, 142.82; 3. Morat 139.75. Toutes trois avec couronne de laurier.

2^{me} catégorie: 1. Freiburgha, Fribourg, 143; 2. Lucens, 141.82; 3. Broc, 141.25; 4. Châtères, 138.41. Toutes quatre avec laurier.

3^{me} catégorie: 1. Châtel-Saint-Denis, 143. (laurier); 2. Montiller, 141.82 (laurier); 3. Estavayer, 137.41 (chêne); 4. Bellaux, 136.80 (chêne).

Sections livrales.

1^{re} catégorie: 1. Bienne-Bourgeoise, 143.81 p.; 2. Berno-Länggasse, 143.43.

2^{me} catégorie: 1. Bienne-Romande, 144.61; 2. Basingen, 144.41; 3. Yverdon-Ancienne, 143.66; 4. Bimplitz, 142.90; 5. Langendorf, 142.82; 6. Kirchberg, 142.50; 7. Soleure, 141.32; 8. Renens, 141.07; 9. Herzogenbuchsee, 140.30.

3^{me} catégorie: 1. Tavannes, 143.82; 2. Chaux-de-Fonds-Abelle, 143.66; 3. Chaux-de-Fonds-Ancienne, 143.41; 4. Bettlach, 143.32; 5. Malleray, 143.25; 6. Muri, 143.07; 7. Montreux 142.07; 8. Cernier, 141.90; 9. Vevey, 141.32; 10. Schwarzenbourg, 141.16; 11. Chêne-Bougeries, 140.91; 12. Téliherchen, 140.70; 13. Kœniz, 139.50.

Concours individuels.

Nous relevons les noms des gymnastes couronnés qui intéressent nos lecteurs.

Artistique.

5. Genilloud John, Bulle, 91,50 points; 8b. Ruffieux Oscar, Broc, 89,50 points.

Athlétique.

2. Michel Albert, Fribourg-Anc., 181 p.; 5. Zurlinden Roger, Broc, 165 p.; 8. Antonietti Louis, Broc, 142,50 p.; 10. Aebischer Albin, Broc, 139 p.

Nationaux.

1. Nicolet Charles, Broc, 96,50 p.; 6. Henzmann Pierre, Bulle, 92,25; 8. Monnard Paul, Châtel-St-Denis, 90,75 p.; 9a. Ody Jules, Broc, 90,75 p.; 9. Bussard Désiré, Bulle, 90,50 p.; 10a. Nicolet Frumence, Broc, 89,75 p.; 10b. Nicolet Robert, Broc, 89,75 p.; 12a. Genoud Henri, Châtel-St-Denis, 88,50 p.; 12b. Chiller Paul, Châtel-St-Denis, 88,50 p.; 12c. Colliard Gaston, Châtel-St-Denis, 88,50 p.; 13. Caille Joseph, Bulle, 88 points.

Artistique. (Palme).

6. Oberson Auguste, Broc, 89,75 p.; 7. Henni Edouard, Bulle, 88,25 p.; 9. Pilloud Marcel, Bulle, 87,62 points.

(Prix simple)

11. Verdan Raymond, Broc, 86,75 p.; 12. Savary Paul, Bulle, 86,25 p.; 19. Contini Gratien, Bulle, 82,25 p.; 22. Brulhart Vincent, Bulle, 80,45 p.; 23. Grandjean Jules, Bulle, 80 points.

Nationaux (Palme).

8. Ruffieux Jules, Broc, 88,50 p.; 9. Blanc Victor, Châtel-Saint-Denis, 88,25 points.

GRUYÈRE

Réception de la section de gymnastique, à Bulle. — Notre section de gymnastique est rentrée de la fête de Romont, hier soir, au train de 8 h. Elle nous est revenue couverte de lauriers, puisqu'elle est sortie 1^{re} en 1^{re} catégorie. La Ville n'avait point tort, ces jours passés, de fonder sur ses chers gymnastes de larges espoirs. Ils ont bravement défendu nos couleurs et maintenu les traditions d'honneur des sociétés locales.

La réception fut belle. On sentait les cœurs vibrer d'une fierté légitime et dans tous les yeux brillait une flamme de satisfaction.

L'arrivée en gare des gymnastes fut saluée par les accents joyeux de la Musique, puis, après la première prise de contact, les premières félicitations, un cortège se forma, sur les ordres de M. Peyraud, président de l'inter-société, comprenant les autorités, les sociétés de la ville avec leurs bannières. C'est dans ce cadre que nos amis gymnastes parcoururent, entre une double haie de curieux, les principales rues aux battements sonores des tambours, aux sonneries perçantes des clairons et aux mélodies entraînant des cuivres.

A l'Hôtel de Ville, en face des tribunes comblées, les « vainqueurs » de cette joute pacifique s'alignèrent, radieux dans leur habit blanc, au milieu des sociétés amies. A la table d'honneur avaient pris place le Conseil communal, le président et le moniteur-chef de la section ainsi que les présidents des sociétés officielles.

M. Jules Blanc, au nom du Conseil communal, apporta aux vaillants gymnastes bullois le salut reconnaissant de la cité, magnifiant la cause de la gymnastique qui, dit-il, est un élément de cette force physi-

que et morale qui fit la gloire des anciens Suisses et qui, aujourd'hui, doit être au service de notre petite patrie locale, la ville de Bulle. M. Blanc n'oublie point la section de gymnastique de dames de Bulle qui seule représentait le « beau sexe » à Romont et qui s'y fit applaudir à maintes reprises. Ce fut ensuite M. Peyraud qui présenta à la section les souhaits de bienvenue et les félicitations des sociétés de Bulle. Il souligna spécialement les dispositions excellentes de l'autorité locale à l'égard des sociétés qui, à vrai dire, le méritent bien, puisqu'elles vouent à la cité leur temps et leur cœur, embellissent la vie locale et portent au loin ses couleurs sur les ailes de la renommée.

M. Brulhart, au nom de la section, dit avec émotion combien le geste de la population, spontané et sincère, a touché le cœur des gymnastes qui s'en viennent de Romont heureux de pouvoir déposer, au pied de leur chère Bulle, une couronne de plus. Il remercie les autorités de leur intelligent et constant appui, les sociétés pour leur généreuse sympathie et les membres de la section pour l'effort qui a conduit au succès. M. A. Genoud, moniteur-chef, est l'objet de mille félicitations pour la distinction avec laquelle, en toute circonstance, il s'acquitta de sa tâche. D'autres noms sont cités, qui mériteraient d'être signalés, puisque ce sont ceux des vieux membres de la section, de ceux qui ont tracé le sillon si bien suivi par les « jeunes ».

Ces discours, entrecoupés de jolies productions musicales, furent soulignés de chaleureux applaudissements. Nos chers gymnastes s'en furent ensuite prendre un repos bien mérité.

Merci à eux! Qu'ils vivent et prospèrent!

La réception à Broc. — Elle fut chaleureuse et enthousiaste. Nous y revendrons, le manque de place nous obligeant à en renvoyer la relation.

Remerciements. — La Chancellerie d'Etat du canton de Berne et le Département des Finances du canton de Neuchâtel nous adressent, en date du 23 juillet, de chaleureux remerciements qui accompagnent l'accusé de réception du montant de Fr. 581 que leur a fait parvenir par moitié l'Administration de *La Gruyère*. Nous nous faisons un plaisir de transmettre ces remerciements aux généreux donateurs qui ont si largement compris le devoir confédéral.

Promenade-concert de la Musique. — Vu l'abondance des matières, nous nous voyons dans l'obligation de renvoyer au prochain numéro une correspondance relative à la course en tous points réussie de notre Corps de Musique à Lucerne et dans la Suisse primitive et au superbe concert qu'il a donné samedi soir, 24 juillet, au pavillon de Lucerne, concert qui a remporté le plus éclatant succès.

Terrible accident aux Gastlosen. — Les Gastlosen portent bien leur nom. Une fois de plus, elles se sont montrées inhospitalières. Elles viennent de coûter la vie, dans les plus dramatiques circonstances, à un enfant de notre ville, M. Charles Waser.

Ce dernier était parti, dimanche, en compagnie de ses amis de l'alpe, M. le Dr Perroulaz fils, M. Glasson, confiseur et MM. Schueler, père et fils, sœurs. Le père Schueler est âgé de 60 ans. Aussi nos alpinistes décidèrent-ils de ne point tenter l'ascension d'une de ces fameuses crêtes des Gastlosen qui leur étaient familières. Leur but était simplement d'effectuer une gentille promenade dans les parages qui étaient l'objet de leurs courses habituelles. Le fils Schueler pilotait la caravane. Quittant Abländschen dans la matinée, les touristes arrivaient, vers 11 heures, au petit col qui sépare, dans le massif des Gastlosen, la Glattewand des Chemigüpfle, dans les petites Machzähne.

Après une courte halte sur ce plateau bien connu des alpinistes de la contrée, MM. Schueler, père et fils, accompagnés de M. Glasson, effectuèrent le tour de la Glattewand. Pendant ce temps, tandis que M. le Dr Perroulaz prenait un bain de soleil, M. Charles Waser gravit la première Chemigüpf, qu'il connaissait pour l'avoir faite quatre fois auparavant et dont la pointe s'élève à 15 m. seulement du col. Une étroite cheminée en permet l'ascension. Arrivé au sommet, le malheureux, loin de penser que son heure avait sonné sur le cadran du destin et qu'il vivait sur son alpe chérie les dernières minutes de son existence, se mit à entonner les chants du pays. Ayant aperçu ses trois camarades faisant le tour de la Glattewand, il appela son ami le Dr Perroulaz qui, bientôt, fut près de lui. A l'aide de leurs jumelles, ils admirèrent ensemble, dans une clarté du ciel, sombre ce jour-là, l'admirable panorama dont on jouit de cet endroit, puis Waser entama une conversation avec les trois compagnons de la Glattewand. Il termina en les invitant à activer leur course et à revenir bientôt au petit col, car, le temps devenant menaçant, on allait, sans tarder, prendre le chemin de la descente.

Ce furent ses dernières paroles. Ayant enfilé le couloir, dos au rocher, en fredonnant, il avait à peine effectué deux mètres de descente que tout-à-coup il glissa sur le roc, perdit prise et se laissa couler à pic dans la cheminée, sans dire une parole, les mains en l'air, suivant docilement les contours de la « Schnur » comme un bloc qui se serait détaché du rocher. Sur le petit coin de plateau qui forme le col, ses pieds heurtèrent le sol gazonné, le corps rebondit en arrière, par une autre cheminée, se précipita dans le vide, pour aller échouer à 250 m. de profondeur et à 50 m. encore au-dessus du « pierrier », dans une anfruosité inabordable du rocher. La mort fut instantanée.

Que s'était-il passé? Nul ne le sait exactement. Vraisemblablement, le malheureux, lorsqu'il sentit le roc manquer sous lui et qu'il commença sa vertigineuse descente, eut un moment d'inconscience qui lui empêcha d'essayer de se retenir aux parois de la cheminée rocheuse.

On juge de l'effroyable émotion ressentie par M. Perroulaz, lorsqu'il vit se perdre dans l'abîme le corps de son infortuné compagnon! Croyant d'abord à une simple prise manquée, il s'imagina que son ami Waser allait s'arrêter, dans sa chute, au col profond de quelques mètres seulement. Hélas! il n'en fut rien. Le passage du corps projeté de rocher en rocher entraîna les cailloux qui, se distillant les uns les autres, descendaient avec un bruit sinistre et effrayant les couloirs escarpés, faisant résonner dans les combes et contre les parois de rochers l'écho de leur choc et répercutant dans l'air une odeur de soufre significative.

M. le Dr Perroulaz, voyant son ami rouler dans l'abîme, avait appelé au secours. Les trois touristes qui achevaient le circuit de la Glattewand hâtèrent le pas, comprenant que quelque chose de terrible venait de se passer. Le docteur, lui, accroché dans sa cheminée, l'esprit troublé par la vue du drame qui, en moins d'une minute, venait de lui ravir son ami, restait là, figé, attiré par le vide, prêt à s'abandonner à l'espace. De longues et effroyables minutes s'écoulaient. Enfin, un calme relatif et momentané, en face de l'impossibilité de réparer l'inévitable, lui permit de toucher le col.

Bientôt, le club « Alpina », de Bulle, qui, de la Glattewand où il était en course, avait entendu les appels du docteur, arriva au col. Tandis que l'un descendait à Abländschen, les autres organisèrent les recherches. Un brouillard épais et la pluie torrentielle rendaient la tâche extrêmement difficile et dangereuse. Les touristes, cependant, ne voulaient point rentrer à Bulle sans ramener au moins la dépouille mortelle de leur camarade. Montant et descendant dans les rochers, se suspendant à leurs cordes, ils tentèrent en vain, tout ce qui était humainement possible. Aidés dans leur rude besogne par MM. König et Bühlmann, ingénieurs, du club alpin de Berne, qui font en ce moment des travaux topographiques dans les Gastlosen, ils arrivèrent tout au plus, ce soir-là, à repérer l'endroit où gisait la victime.

A Bulle, la nouvelle arrivée par téléphone se répandit comme une traînée de poudre. M^{me} Perroulaz, docteur, se chargea d'apprendre à la famille de l'infortuné, avec tous les ménagements possibles, la terrible nouvelle. Hier matin, une équipe d'alpinistes bullois continua les recherches. Bientôt, avec l'aide encore des dévoués ingénieurs-techniciens de Berne, on découvrit le corps du malheureux. Il fallut, pour y arriver et pour descendre la dépouille, utiliser 300 mètres de cordes et prendre les plus minutieuses précautions. Le corps était déshéché.

M. le Dr Perroulaz fit les constatations légales et, à 3 heures de l'après-midi, le cercueil renfermant les restes mortels du malheureux alpiniste arrivait à Bulle.

M. Charles Waser était âgé de 31 ans. Il était tenancier du Café Suisse et travaillait en même temps dans le magasin d'horlogerie de son père, à la Grand'Rue. C'est une figure bien sympathique qui disparaît encore de la scène bulloise, et qui aurait dit, l'autre jour, alors qu'il accompagnait au cimetière, avec la bannière du « Secours mutuel » le convoi funèbre du père Chollet, qu'il prendrait place tout auprès, dans la demeure dernière? M. Waser ne comptait que des amis. Caractère affable, enjoué à l'occasion, cœur ouvert à toutes les belles causes, manières délicates et avenantes, tout en lui attirait.

Il laisse une jeune femme et une fillette de 8 ans, auxquelles nous présentons, ainsi qu'aux parents de la victime, nos bien sincères condoléances et l'assurance de notre profonde sympathie dans les heures terribles dont la Providence les éprouve en ce moment.

Un autre accident. — Une chute d'un autre genre vient de plonger dans le deuil une brave famille de Pont-la-Ville.

Hier soir lundi, vers 5 heures, M. Zéphyrin Kolly, fils de Nicolas, âgé de 33 ans, cueillait du tilleul non loin de son domicile, lorsque, pris d'un malaise subit, il tomba de l'échelle si malheureusement qu'il se brisa la nuque et se fractura le crâne. M. le Dr Perroulaz, fils, arriva bientôt sur les lieux mais il ne put que constater le décès. Entre temps, M. l'abbé Grand, curé de La Roche, appelé par téléphone, avait administré *in extremis* les derniers sacrements à la victime.

Cette mort brise un jeune foyer.

M^{me} Veuve CHOLLET et famille, dans l'impossibilité de répondre personnellement à toutes les personnes qui leur ont prouvé toute leur sympathie dans le grand deuil qui vient de les frapper, se font un devoir de remercier les sociétés et tous ceux qui ont tenu à s'associer à eux dans cette douloureuse épreuve.

Vente juridique

L'office des Poursuites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, **vendredi 30 juillet 1926 dès 2 heures du jour**, dans une salle particulière de l'**AUBERGE du BRY**, les immeubles art. 74, 75 et 75 du registre foncier de **Villars d'Avery**, appartenant à **M. Ernest MOULLET**, feu Joseph, et comprenant habitation, grange, écurie, jardin et pré de 36 a. 103 ca. Prix d'estimation: fr. 4500 — Bulle, le 26 juillet 1926.

Mise publique.

Jeudi 29 juillet, dès 10 h. du matin, il sera vendu devant le domicile de **M. BAUDÈRE, menuisier, r. de la Slonge, à Bulle**: 2 établis, un lot de rabots, un lot outils, 1 lot presses à bois, un lot serre-joints, un lot bois sapin et bois dur. Paiement au comptant.

Madame Charles WASER et sa fille Lucie, à Bulle; Monsieur et Madame W. WASER, à Bulle; Madame Emma BERTIN, à Bulle; Monsieur et Madame BERTIN-MORAND, à Bulle; La famille BELOTTI, à Lausanne; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Charles WASER

leur cher et regretté époux, père, fils, beaux-fils, beau-frère et cousin, enlevé accidentellement à leur affection le 25 juillet, à l'âge de 31 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Bulle, mercredi 28 juillet, à 10 heures du matin.

R. I. P.
Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Le Corps de Musique de la Ville de Bulle

a le pénible devoir de faire part à ses membres et amis du décès survenu accidentellement, le 25 juillet 1926, de

Monsieur Charles WASER

membre passif. Les membres qui le peuvent sont priés d'accompagner la délégation qui assistera aux obsèques, mercredi 28 juillet, à 10 heures.

Le Club mandoliniste „LES CIGALES“

a le très profond regret de faire part du décès de

Monsieur Charles WASER

son dévoué président survenu si tragiquement et si douloureusement dans la journée de dimanche. L'enterrement aura lieu mercredi 28 juillet, à 10 heures. Les membres sont priés d'assister au convoi.

La Société de Gymnastique de Bulle

a le regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Charles WASER

membre passif. L'ensevelissement aura lieu mercredi 28 juillet à 10 heures.

Le Ski-Club „Alpina“

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Charles WASER

Membre passif. L'enterrement aura lieu mercredi 28 juillet, à 10 heures.

Le Football Club Bulle

a le regret de faire part du décès accidentel de son ancien membre actif

Monsieur Charles WASER

actuellement membre passif. Les membres du Club sont priés d'assister nombreux à son ensevelissement qui aura lieu mercredi 28 juillet, à 10 heures. Le Comité.

La Section de la Gruyère du C. A. S.

a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de leur collègue

Monsieur Charles WASER

survenu accidentellement. L'ensevelissement aura lieu mercredi 28 juillet, à 10 heures.

Je ne pourrais faire mon ménage

sans cet excellent café de figures Sykos, car il surpasse tous les autres aromes. Je recommanderai en tout temps votre cher produit le plus vivement possible.



M^{me} M., à V.
Prix en mag.: VIRGO 1.50, SYKOS 0.50, Nago, Olten.

Boulangier-Pâtissier

Jeune homme cherche place comme ouvrier. Bons certificats à disposition. Entrée à convenir. S'adresser à **Paul MAURON, Berens.**

Jeune fille

cherche place comme boulangier à tout faire dans ménage sans enfant, en ville. S'adresser à **PUBLICITAS Bulle**, sous P. 7465B.

Vente juridique.

L'Office des poursuites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, **vendredi, 30 juillet 1926**, au domicile de **M. Hubert RABOUD, à Grandvillard**: 11 chèvres. Bulle, le 26 juillet 1926.

FEUILLETON DE „LA GRUYÈRE“

Le Secret de l'Espagnol

PAR HENRI GERMAIN

51

Lorsqu'enfin la fatigue le terrassa, anéantissant sa pensée, le petit jour commençait à poindre.

Combien d'heures dormit-il ainsi ? Il n'eut su le dire, quand il se trouva réveillé brusquement par une douleur atroce. Il rouvrit les yeux, regarda autour de lui d'un œil anxieux, épouvanté même.

Dans le clair obscur de la hutte, il vit deux femmes noires penchées sur lui.

Elles le secouaient énergiquement de toutes leurs forces.

C'étaient deux des farouches amazones de Béhanzin qui, l'ayant saisi par les épaules, s'efforçaient de le dresser sur son séant.

Il s'y mit de lui-même, et, d'une voix suppliante, essaya de leur faire comprendre combien il souffrait de sa blessure.

L'une d'elles parut enfin deviner ce qu'il demandait.

D'un coup sec d'une sorte de poignard sabre, elle trancha les liens qui retenaient les bras du prisonnier, puis elle l'aida très adroitement à retirer son dolman de toile.

La vue de la tache rouge qui maculait la chemise de flanelle lui fit mieux com-

prendre que toute parole de quoi il s'agissait.

Sans hésiter, elle déchira la manche, mit le bras à nu, puis l'examina très attentivement.

Il était violet, tuméfié déjà, gonflé par le long arrêt de la circulation.

La Dahoméenne saisit le linge déchiré, le trempa dans l'eau de laalebasse et se mit à laver avec soin la plaie très envenimée.

Ensuite, elle prit dans un sachet de cuir de buffle, pendu à son cou, quelques feuilles fraîches d'une plante inconnue de l'officier.

Elle les mâcha, en fit une sorte d'emplâtre, l'appliqua doucement sur la plaie, remit le linge mouillé formant compresse par dessus, et banda le tout avec les liens enlevés un instant auparavant des poignets de l'officier.

Puis après avoir prononcé d'une voix gutturale quelques paroles intelligibles seulement pour sa compagne, elle montra d'un geste, au blessé, les bananes restées à terre.

Yves n'eut aucune peine à comprendre, bien qu'il n'éprouvât pas à cette heure le besoin de manger.

Cependant, après réflexion, désireux de conserver des forces en prévision de nouveaux événements possibles, il prit les bananes une à une et les consumma.

Ce ne fut pas, d'ailleurs, sans un certain plaisir, car ces fruits étaient excellents.

Ce repas frugal achevé, il demeura son-

neur, étonné de sentir la douleur de son bras se calmer assez vite, sous l'influence du baume étrange charitablement appliqué par la négresse.

Cependant il n'était pas sans inquiétudes sur son sort final.

Il avait entendu parler de la cruauté des nègres Dahoméens qui faisaient alors si bon marché de la vie humaine.

Il connaissait leurs coutumes barbares et trop expéditives, à l'égard de leurs prisonniers de guerre.

Sans doute, le jour même ou le lendemain au plus tard, il aurait la tête tranchée.

Il en était là de ses réflexions macabres lorsque quatre des terribles amazones pénétrèrent en criant dans sa prison.

Sur un ordre mimé par l'une d'elles, d'une façon très expressive, il dut se lever.

Puis il fut entraîné au dehors, encadré par les quatre guerrières noires, dont les regards semblaient empreints d'une véritable férocité.

Sans doute, on allait le conduire au supplice, à la mort ?...

Son heure dernière était venue !... Il regarda pourtant de tous ses yeux le spectacle étrange qui s'offrait à sa vue et les lieux où il se trouvait.

C'était une sorte de grand village Dahoméen, composé de deux ou trois cents huttes semblables à celle où il avait passé la nuit.

De toutes ces habitations rustiques sortaient en ce moment des nègres armés de

sagaies, de lances, d'arcs et de flèches.

Quelques uns étaient pourvus de sabres, d'autres possédaient des fusils anglais.

Tous criaient à qui mieux mieux, faisant un tapage assourdissant, et tous aussi se dirigeaient vers une sorte de vaste clairière située au centre du village.

Yves se trouva bientôt lui-même sur cette place, entouré d'un groupe compact de plus de soixante amazones armées.

Des appels stridents, de trompes faites en cornes de buffle, retentirent soudain.

Des clameurs furieuses s'élevèrent aussitôt et la foule des guerriers noirs s'ébranla en une sorte de colonne militaire, dont la marche, peu à peu sembla se régulariser.

Cette importante fraction de l'armée de Béhanzin battait en retraite, sans nul doute, sur Koto ; forteresse dahoméenne qui devait arrêter l'élan des Français durant plusieurs jours.

Donc, pour le moment, les noires géôlières d'Yves Leguen ne songeaient probablement pas à emmener leur prisonnier au supplice.

Peut-être voulaient-elles simplement en faire un otage ?

Celle qui l'avait pensé, marchait à présent à son côté.

Elle le regardait souvent avec des yeux plutôt curieux et compatissants que féroces.

L'officier en augura quelque protection possible. (A suivre).

Editeur responsable : Alph. Glasson, Bulle.

Dès Mercredi 28 Juillet

GRANDE VENTE DE

BLANC

Pendant cette quinzaine de Blanc, nous vendons toutes les toiles pour lingerie et literie, toute la lingerie pour Dames, Messieurs et Enfants à des prix EXCEPTIONNELS

Superbe assortiment en
Chemises
Pantalons
Mantelets
Combinaisons
Chemises de nuit

pr. Dames

Lingerie d'Enfants
pour tous âges.
Travail soigné
et très solide.

Lingerie pr. Messieurs
et garçons.
Marchandises
de 1^{er} choix
et de qualité.

Pour chaque achat de Blanc à partir de fr. 3, nous donnons, à titre gracieux, 1 superbe lavette.

AU LOUVRE, BULLE

Maison de toute confiance.

Soumission de travaux.

La Société de laiterie de Hauteville met au concours les travaux de terrassement, maçonnerie, béton armé, charpente, couverture et ferblanterie nécessaires à la construction de sa nouvelle fromagerie.

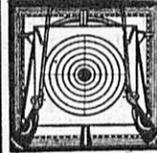
Les maîtres d'état désirant soumissionner peuvent prendre connaissance des plans, de l'avant-métré, et du cahier des charges chez M. Dufey, secrétaire-caissier de la Société à Hauteville, du 26 au 30 juillet.

Les soumissions seront remises sous pli cacheté à M. Dufey jusqu'au 2 août, à 6 h du soir.

Il ne sera pas payé d'indemnité de déplacement.

Pour la Commission de bâtisse

Alph. Andrey, arch. à Fribourg.



Stand d'Albeuve 1926

Tir au flobert

SAMEDI 31 JUILLET de 14 h. à la nuit.

DIMANCHE 1^{er} AOUT de 7 h. à 19 h.

1^{er} prix : 1 fromage, valeur 45 fr.

Cible „Albeuve“ à deux catégories.

Consultez le plan de tir — Carabines à disposition. LE COMITE.

A vendre ou éventuellement à louer à Bulle

jolie propriété

entièrement remise à neuf, comprenant : habitation, grange, écurie, jardin et terrain attenant.

Convient spécialement pour commerce de bétail.

S'adres. à Louis Demierre, propriétaire, à Bulle.

Assortiment considérable de

VÊTEMENTS

spéciaux en coutil, alpaga et tissus légers pour l'été.

Aux Villes Suisses, Vevey

PRIX AVANTAGEUX

TRACHSEL Frères.

Communes, Sociétés

Syndicats,
Commerçants,
Industriels,
Artisans,
Particuliers,

adressez-vous en toute confiance à

L'IMPRIMERIE DE „LA GRUYÈRE“

qui vous confectonnera promptement, soigneusement et à prix modérés tous les genres d'imprimés dont vous avez l'emploi.

— Devis sur demande —

VINS BLANCS et ROUGES

de toutes provenances

POUR LES FANAGES

Transportés à domicile.

J. MORENO, vins, BULLE

Téléphone N° 176

Vente de terrain à bâtir

Vendredi 30 juillet 1926, de 14 à 15 heures, à l'Hôtel de Ville (1^{er} étage), la Commune de Bulle exposera en vente, par voie de mises publiques la parcelle de terrain à bâtir, articles 995b et 994aaba du cadastre de Bulle, en Champ Barby, d'une contenance d'environ 820 m². Bulle, le 20 juillet 1926. Ville de Bulle.

ON DEMANDE une sommelière

à la BRASSERIE du MIDI, à Bulle.

CYCLISTES !!

Adoptez de préférence les merveilleuses et nouvelles P844B

bicyclettes élastiques

Grande baisse sur les vélos neufs, accessoires, etc.

SAUDAN Jos., Rue Tissot, BULLE.

Marché-concours de taureaux.

Fourniture de foin

La fourniture de 4 à 5000 kg. de foin 1^{re} qualité, à rendre sur place au Marché couvert, est mise en soumission.

Les offres seront à adresser à M. Jules GARIN, à Bulle, jusqu'au 10 août.

Sommelière

CHERCHE PLACE

de suite. S'adres. à Publicitas, Bulle, sous P. 7463 B.

MYRTILLES

5 kg., Fr. 5.- ; 10 kg., Fr. 9.50 franco. — Fratelli Manfrini, succ. Crivelli & Co, Ponte-Cremenaga (Tessin).

Etudiant

cherche à se placer, pendant les vacances, dans bonne famille ou dans une cure pour se perfectionner dans la langue française. Il donnerait en échange des leçons de langue allemande. S'adresser sous P. 43.713 F., à Publicitas, Fribourg.

Jeune garçon

fort et robuste et de toute moralité trouverait emploi dans commerce de la place. S'adres. à Publicitas Bulle, sous P. 1555 B.

ABONNEZ-VOUS A „LA GRUYÈRE“

OCCASION exceptionnelle

A vendre, à l'état de neuf, une excellente

AUTO

Chevrolet 24/25 (la meilleure grimpeuse) 12-15 ch. Tous perfectionnements, 4 places, peut faire camionnette.

Ecrire sous P. 1558 B, à Publicitas, Bulle. 1890

A vendre un peigne à regain

marque „Deering“, pour 1 cheval S'adresser à Mivroz, maréchal, Bulle.

FONDUE

au vacherin, à Fr. 1.20, au Café des Ormeaux (ancien Café CASTELLA) FRIBOURG

On demande

dans bon établissement de Bulle, comme

sommelière

jeune fille honnête et sérieuse pouvant fournir de bons certificats. Adresser offres par écrit sous P. 1562 B à Publicitas, Bulle.